



## ... ATELIER ...

# LA RESPONSABILITÉ PÉNALE. L'ARTICLE 121-3 : AU COEUR DE L'ARCHITECTURE DU DROIT PÉNAL

**TOULON**

**VENDREDI 14 NOVEMBRE 2025**

**14 H - 17 H**

**:: PRÉSENTIEL ::**

**VALIDATION  
3 H**

MAISON DE L'AVOCAT  
13 rue Berrier Fontaine  
83000 Toulon

**INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE**

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Faire l'analyse des dérives jurisprudentielles tendant à minimiser la place de l'élément intentionnel dans le débat pénal
- Proposer des outils pour lutter contre cette dérive : maîtriser parfaitement les textes, utiliser leurs travaux préparatoires
- Des exemples très pratiques seront proposés : harcèlement moral ou sexuel, droit pénal de l'entreprise, loi Fauchon

## VOTRE INTERVENANT

Me J. BOUDOT,  
*Avocat au Barreau de Marseille*

**NIVEAU : 1**

**PRÉREQUIS** : Être avocat

## ⋮ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ⋮

Cette formation peut être souscrite dans le cadre des Abonnements annuels EDASE 12 h et 24 h.  
Pour tout savoir sur nos abonnements : Cliquez [ICI](#)

|                                              | TARIF *<br>pour 3 h de formation continue validées |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| AVOCAT CONFIRMÉ                              | 60 €                                               |
| JEUNE BARREAU<br>(moins de 2 ans d'exercice) | 30 €                                               |

\* Formation prise en charge au FIFPL collectif. Pas de prise en charge à titre individuel possible.

## ⋮ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ⋮

**Vous avez souscrit un abonnement annuel 12 h ou 24 h**

Remplissez simplement le formulaire d'inscription en ligne dans votre espace avocat [ICI](#)  
Et vous êtes inscrit !

**Vous n'avez pas encore souscrit un abonnement annuel 12 h ou 24 h**

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre espace avocat [ICI](#)

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez dans votre espace avocat, une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1 (si cela n'a pas déjà été fait)

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »  
Tutoriel de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier

à l'adresse suivante :

EDASE – ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite d'inscription et de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tél. : 04 91 54 43 63 – e-mail : [inscriptionfc@edase.fr](mailto:inscriptionfc@edase.fr)

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### ATELIER RESPONSABILITÉ PÉNALE. L'ARTICLE 121-3 : AU COEUR DE L'ARCHITECTURE DU DROIT PÉNAL VENDREDI 14 NOVEMBRE 2025

Bulletin à compléter et à retourner 2 jours ouvrés avant la formation, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :  
61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....  
Département de naissance : .....  
Avocat au Barreau de : ..... Numéro de SIRET : .....  
Date de prestation de serment : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
E-mail : .....  
Téléphone : .....

#### Champ(s) de compétence à renseigner :

|                                                          |                                                             |                                          |
|----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine | Droit commercial, des affaires et de la concurrence         | européenne                               |
| Droit des enfants                                        | Droit des sociétés                                          | Droit des étrangers et de la nationalité |
| Droit du dommage corporel                                | Droit des associations et des fondations                    | Droit de la santé                        |
| Droit des assurances                                     | Droit bancaire et boursier                                  | Droit de l'environnement                 |
| Droit immobilier                                         | Droit du crédit et de la consommation                       | Droit du numérique et des communications |
| Droit rural                                              | Droit de la fiducie                                         | Droit de la propriété intellectuelle     |
| Droit du travail                                         | Droit des garanties, des suretés et des mesures d'exécution | Procédure civile                         |
| Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale | Droit fiscal et douanier                                    | MARD / Médiation                         |
| Droit pénal                                              | Droit des transports                                        | Droit de l'arbitrage                     |
| Déontologie                                              | Droit public                                                | Droit du sport                           |
| Vie professionnelle                                      | Droit de l'international et de l'Union                      |                                          |

#### TARIFS :

**POUR UN ATELIER · 3 HEURES**

**TARIF NORMAL · 60 €**

**TARIF JEUNE BARREAU (- 2 ANS D'EXERCICE) · 30 €**

#### MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION :

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation ([a.bocoviz@edase.fr](mailto:a.bocoviz@edase.fr)).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

**Date limite d'inscription et de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation**

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

**POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE**

Tél. : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : [inscriptionfc@edase.fr](mailto:inscriptionfc@edase.fr)





61, boulevard de la Blancarde  
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

[www.edase.fr](http://www.edase.fr)